



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-1784>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **25-1784**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Conseil départemental de l'Hérault

À l'attention de : Mesquida Kléber, Président du Conseil départemental

Adresse : Hôtel du département, Mas d'Alco, 1977 avenue des moulins, 34087 MONTPELLIER

Coordonnées :

Téléphone : +33 467676767

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.herault.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://commande-publique.herault.fr/>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRJ13

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://commande-publique.herault.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://commande-publique.herault.fr/>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU PORT DEPARTEMENTAL DU CHICHOULET A VENDRES (RELANCE)

Numéro de référence : 25DSP01

CPV - Objet principal : 63721200

Type de marché : Services

Description succincte : La présente consultation a pour objet l'attribution par le Département de l'Hérault d'un contrat de concession de service public portant sur la gestion, l'exploitation, l'entretien ainsi que le développement des activités du port départemental du Chichoulet à Vendres. Le concessionnaire aura notamment pour missions de : - Exploiter et entretenir le port ; - Participer à l'attractivité et à la découverte du port et de son environnement ; - Proposer et développer de nouveaux services ; - S'engager dans la transition énergétique et la maîtrise des consommations en eau ; - Assurer la gestion environnementale du port. - Assurer la reprise, le recrutement et la gestion du personnel ; - Payer l'ensemble des dépenses nécessaires à la gestion du service public portuaire ainsi que les taxes et impôts afférents; - Souscrire des contrats d'assurance et le paiement des taxes et impôts

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU PORT DEPARTEMENTAL DU CHICHOULET A VENDRES (RELANCE)

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 63721200

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ13

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Port départemental du Chichoulet - Avenue du port 34350 - VENDRES

Description des prestations : La présente consultation a pour objet l'attribution par le Département de l'Hérault d'un contrat de concession de service public portant sur la gestion, l'exploitation, l'entretien ainsi que le développement des activités du port départemental du Chichoulet à Vendres. Le concessionnaire aura notamment pour missions de : - Exploiter et entretenir le port ; - Participer à l'attractivité et à la découverte du port et de son environnement ; - Proposer et développer de nouveaux services ; - S'engager dans la transition énergétique et la maîtrise des consommations en eau ; - Assurer la gestion environnementale du port. - Assurer la reprise, le recrutement et la gestion du personnel ; - Payer l'ensemble des dépenses nécessaires à la gestion du service public portuaire ainsi que les taxes et impôts afférents; - Souscrire des contrats d'assurance et le paiement des taxes et impôts

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : À compter du 23/07/2025 et jusqu'au 23/07/2040

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants (Dc1, Dume ou forme libre). Déclaration sur l'honneur attestant (article R.3123-16 du code de la commande publique) : 1) que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation du contrat de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 (dont certificats et attestations de régularité fiscale et sociale) 2) que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. Attestation sur l'honneur que le candidat est en règle au regard du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du travail Les documents suivants relatifs à la situation propre des opérateurs économiques : a. Les documents relatifs aux pouvoirs de la

personne habilitée pour engager l'entreprise candidate ; b. Un justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) ou, pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ; c. Si une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a été ouverte, le candidat produit la copie des décisions de justice afférentes à cette procédure. Les candidats étrangers devront satisfaire les mêmes exigences au regard de règles d'effet équivalent dans leur pays Tout justificatif permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession **Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :** Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants (Dc1, Dume ou forme libre). Déclaration sur l'honneur attestant (article R.3123-16 du code de la commande publique) : 1) que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation du contrat de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 (dont certificats et attestations de régularité fiscale et sociale) 2) que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. Attestation sur l'honneur que le candidat est en règle au regard du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du travail Les documents suivants relatifs à la situation propre des opérateurs économiques : a. Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate ; b. Un justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) ou, pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ; c. Si une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a été ouverte, le candidat produit la copie des décisions de justice afférentes à cette procédure. Les candidats étrangers devront satisfaire les mêmes exigences au regard de règles d'effet équivalent dans leur pays Tout justificatif permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclarations concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Néant

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuel du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Déclaration indiquant les moyens matériel technique dont dispose le candidat pour la réalisation de ses missions. Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat (il est notamment demandé aux candidats une expérience en matière de gestion et d'exploitation de domaines portuaires ou tout autre équivalent)

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Néant

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://commande-publique.herault.fr/> - La valeur estimée du contrat est calculée de la manière suivante : Moyenne du chiffre d'affaires annuel issu des rapports du CAC x Durée du contrat. La valeur estimée du contrat s'établit à 8 250 000 euro(s) . Instance chargée des procédures de recours : Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal administratif de Montpellier 6 Rue Pitot 34063 MONTPELLIER CEDEX Tél : 0467548100 Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé des procédures de médiation est : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des litiges en matière de marchés publics Place Félix Baret CS 80001 13282 Marseille CEDEX 06 Tél : 04.84.35.45.54 Télécopie : 04.84.35.44.60 Courriel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date d'attribution du marché. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme . Une visite sur site est préconisée. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, une visite du site des prestations est vivement conseillée au candidat préalablement à la remise de sa proposition. Le délai de validité des offres est fixé à 210 jours à compter de la date limite de réception des offres

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Adresse : 6, rue Pitot, 34063 Montpellier

Coordonnées :

Téléphone : +33 467548100

Télécopieur : +33 467547410

Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2025